



OPÉRATION AVANT-PREMIÈRE

« DONNE-MOI DES AILES »





AVANT-PREMIÈRE « Donne-moi des ailes »

Pour reproduire cette opération qui nécessite une mobilisation de tous, il faut aussi un « bon » film, celui qui épouse nos valeurs, correspond à nos publics et à nos actions. Malgré les 700 nouveaux films par an au cinéma il y a très peu de candidats éligibles..

En octobre 2019, un film va être porteur de valeurs intergénérationnelles et de transmission, le nouveau film de Nicolas Vanier, l'auteur de « Belle et Sébastien » et de « L'Ecole Buissonnière » : **Donne-moi des ailes**



Nicolas Vanier



DONNE-MOI DES AILES

Un film de Nicolas VANIER

Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéos, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian !

Commence alors un incroyable et périlleux voyage...

- Nicolas Vanier, réalisateur de **référence** sur ce genre. Plus de **8 millions de spectateurs** en salle en France sur ses précédents films.
- Un film qui s'inscrit dans un projet global de préservation d'une espèce en voie d'extinction.
- Inspiré de l'histoire vraie de Christian Moullec qui vole avec les oies en ULM.

Références :



2,25 M d'entrées



1,24 M d'entrées



3 M d'entrées



1,9 M d'entrées

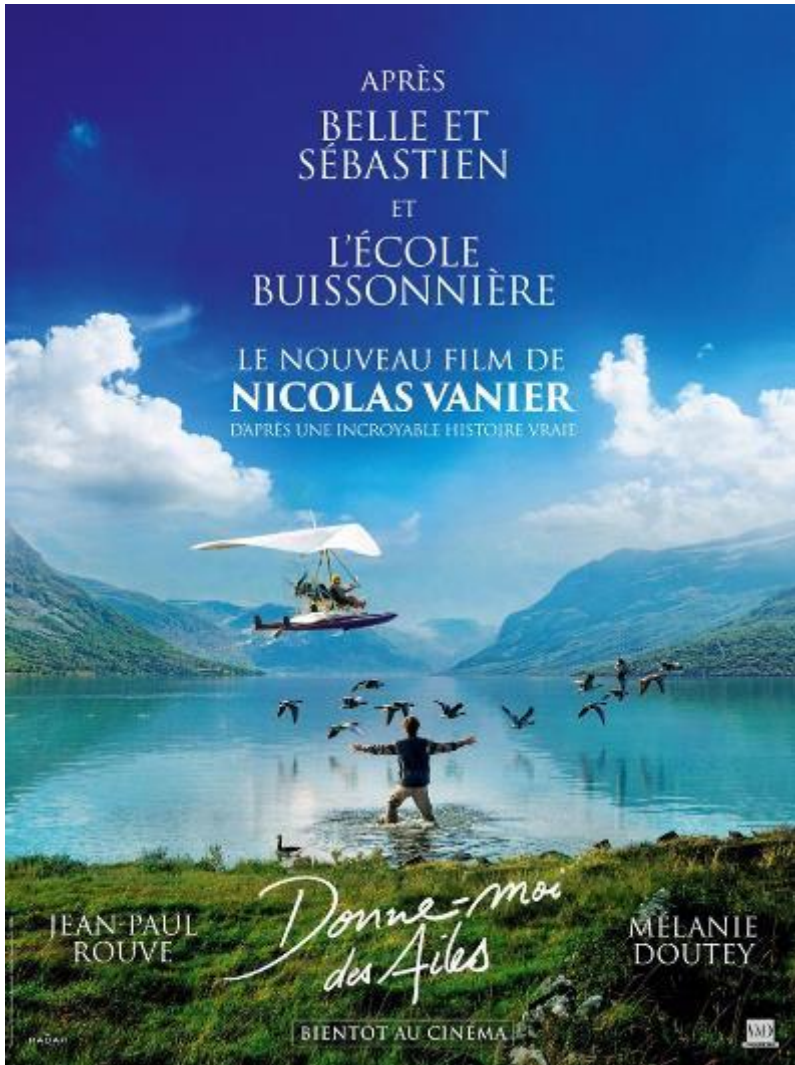
GENRE : Récit initiatique, patrimonial, nature.

CIBLE : Familles, trans-générationnel, occasionnels et réguliers du cinéma.





Sortie Nationale le 9 octobre 2019 dans 700 salles de cinéma



Procédure de vente des billets

- Le **Club** signifie à son **Président de Zone**, **avant le 10 juin**, son accord de participer à cette opération le dimanche 29 septembre à 11h00(horaire qui sera demandé aux salles).
- Le PZ/PR envoie un mail d'identification du club au **Correspondant « Agir pour la Lecture Lions Clubs de France »** de son District. Ce dernier centralise les accords et les communique à **Olivier Geslin, le Chargé de Promotion**.
- Ce dernier transmet les demandes à **SND, Distributeur du film**. Le distributeur demande aux cinémas des villes confirmées, la privatisation de la salle pour la séance du dimanche 29/09.
- En juin, le **Délégué COM du District** adressera au **Club** adhérent un kit comprenant :
 - Les contremarques à éditer, le film de la bande-annonce, un dossier de presse, un fichier de l'affiche en différents formats pour publication sur les réseaux sociaux
 - Il assure le support technique **Communication au Club**
- **Nouveauté** : En plus de la privatisation, le distributeur **SND** va négocier le tarif qui sera proposé au Club avec chaque cinéma - il s'agira d'un tarif inférieur au plein tarif, sur lequel vous rajouterez le montant correspondant au financement de l'action.
- **Olivier Geslin, le Chargé de Promotion** récupère les informations du **Distributeur SND** et retransmet la confirmation de la salle + l'horaire + le tarif négocié + les coordonnées du **Gérant du Cinéma** au correspondant « **Agir pour la lecture** » du District concerné.





Nicolas Vanier - Officiel

19 juillet · 🌐

Emotion : Un des premiers vol de nos jeunes oies guidées par Christian Moullec et photographiées par Philippe Petit en Norvège.
#DonneMoiDesAiles #JeanPaulRouve #MelanieDoutey #LilouFogli



Procédure de vente des billets

- Le **Responsable du Club** et le **Gérant du Cinéma** restent en contact régulier dans les semaines qui précèdent la projection afin de comptabiliser les places vendues et prévoir la dimension de la salle qu'il réserve à la projection **LIONS**.
- Le **Club** édite des places de cinéma suivant une contremarque suivant un modèle fourni à imprimer en ajoutant un bénéfice raisonnable qui pour l'année 2018 a été de 5,28 € en moyenne.
- Le **Club** vend les places à ses sympathisants et remet en contrepartie les contremarques « Lions ».
- Le jour de l'avant-première le **Club** dépêche des membres à l'entrée de la salle pour échanger les contremarques « Lions » pour des vraies places, fournies par le **Gérant**.
- Le **Responsable du Club** prend la parole avant la séance pour parler du **Lions Clubs** et pour expliquer pourquoi nous menons cette action, voire projeter un film promotionnel du Lions.



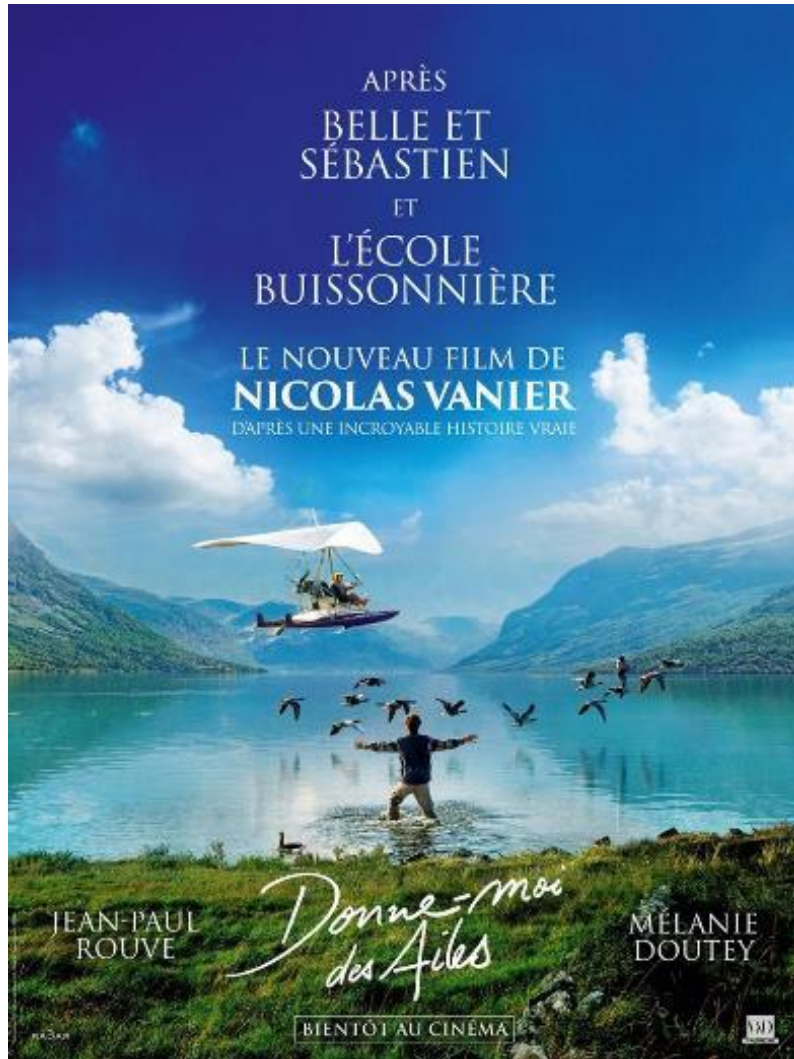


Foire aux questions



- **Pourquoi le dimanche 29 septembre ?** Le distributeur a la bonne idée de nous réserver la primeur des avant-premières, ce qui permettra de faciliter la vente de places. Les avant-premières pour le grand public à un tarif moindre, auront lieu une semaine plus tard. Cette primeur et cette absence de concurrence sont destinées à favoriser les ventes de billets auprès des sympathisants LIONS. D'autres avant-premières pour le grand public auront lieu une semaine plus tard.
- **Pourquoi 11h00 ?** Le dimanche est le jour où les cinémas font le plus d'entrées. Peu fréquentés la semaine, c'est un jour important sur lequel ils ne sont pas friands d'avant-premières qui pourraient ôter une séance plus porteuse d'un film à l'affiche. Placer la projection le matin les gêne moins et 11h00 est un horaire facile.
- **Tous les cinémas auront-ils la séance à 11h00 ?** Pas forcément, certains cinémas particulièrement les cinémas avec un seul écran dans des petites villes ne sont pas forcément ouverts le dimanche matin. Le distributeur étudiera un horaire d'après-midi et si cet horaire n'est pas décidé, c'est le contact entre le club et le gérant qui permettra cette décision.
- **Y aura-il une tournée d'avant-premières avec l'équipe du film ?** Oui une tournée d'avant-premières va avoir lieu entre le 26 août et le 26 septembre. C'est indispensable pour le distributeur et c'est une demande forte de Nicolas Vanier. Cette tournée est en cours de préparation. SND avertira Olivier Geslin qui avertira à son tour le Responsable Lions à chaque date et ville concernée.





Quid de l'argent récolté

- Le club reverse au gérant de la salle sa partie et envoie le solde sur le compte spécifique de l'« **Opération Donne-moi des ailes** » à la Fondation des Lions de France.
- Le club désigne l'action pour laquelle les bénéficiaires seront attribués, deux choix possibles :
 - Actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme.
 - Actions en faveur de l'environnement et du développement durable.
- Le club décrit son projet et si celui-ci remplit les critères d'une ou des deux actions ci-dessus, il reçoit 85% des sommes initialement versées.
 - (15% seront retenues pour aider l'Association « Agir pour la lecture et Vaincre l'illettrisme » et pour les frais de gestion par la FDLF)





**LIBÉREZ
DU TEMPS POUR AIDER
SOYEZ LIONS**
REJOIGNEZ LES LIONS CLUBS ET SOUTENEZ LEURS ACTIONS
WWW.LIONS-FRANCE.ORG

BONNE SÉANCE

